

## Justificatifs pour une demande d'ouverture des droits à l'Assurance Maladie

### Pour le scientifique et son conjoint:

- Remplir [ce formulaire](#)
- Une photocopie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité)
- Une photocopie d'un titre de séjour en cours de validité
- Une photocopie intégrale de son acte de naissance avec filiation (+ apostille si nécessaire)

L'acte de naissance doit être traduit en français par un traducteur assermenté auprès de la Cours d'Appel d'Aix en Provence. Il est également important de vérifier si l'acte de naissance nécessite une apostille.

- Une photocopie de son contrat de travail ou d'un bulletin de salaire (s'il est salarié) ou preuve de résidence stable et régulière de 3 mois (s'il n'est pas salarié)
- Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) pour que la CPAM puisse effectuer les remboursements sur son compte.
- Un justificatif de résidence en France de moins de trois mois : Dans le cas où le scientifique est locataire, il doit joindre une facture (eau, gaz, électricité, téléphone...) ou un bail de moins de trois mois. En revanche s'il est à l'hôtel, en résidence ou au Faculty Club, il doit demander une attestation de domicile et une facture du dernier mois de loyer. Enfin, s'il est hébergé chez un particulier, l'hébergeur doit remplir et signer une attestation d'hébergement manuscrite avec un justificatif de domicile à son nom datant de moins de 3 mois ainsi qu'une copie d'une de ses pièces d'identité.
- Un acte de mariage et actes de naissance des enfants (pour la famille accompagnante)

### Si le scientifique souhaite faire une demande d'affiliation d'un enfant mineur:

Le scientifique doit joindre en plus des justificatifs relatifs à sa condition (avec ou sans emploi) les éléments suivants :

- Remplir [le formulaire](#) de demande de rattachement des enfants mineurs à l'un des deux parents assurés
- Le passeport de l'enfant
- Preuve de résidence en France de l'enfant (p.ex. justificatif de scolarité, de crèche...)
- Son acte de naissance avec filiation traduit en français par un traducteur assermenté par la Cours d'Appel d'Aix en Provence

Il est plus judicieux de rattacher l'enfant au parent qui l'accompagnera le plus souvent chez le médecin.

